

Un ravageur est un organisme nuisible qui vit directement aux dépens de plantes ou de denrées en provoquant des dommages. Ce terme s'applique surtout aux animaux.

On utilise aussi le terme de déprédateur moins pratique à l'oral quand on parlera de prédateurs des déprédateurs.

On appelle organisme nuisible un organisme vivant appartenant au règne animal ou végétal, ainsi que les virus, bactéries ou autres agents pathogènes, dont la présence n'est pas souhaitée:

- nuisible soit parce qu'il est considéré comme un ennemi des végétaux ou des produits végétaux,
- nuisible soit parce qu'il produit un effet néfaste pour l'homme, les animaux ou l'environnement.

Un auxiliaire est un animal prédateur ou parasitoïde qui, par son mode de vie, apporte son concours à la destruction de ravageurs nuisibles aux cultures. C'est notre auxiliaire pour protéger la plante.

Un prédateur est un organisme animal qui poursuit et capture des proies vivantes pour s'en nourrir, ou pour alimenter sa progéniture. Certains Insectes paralysent les proies qu'ils destinent à leurs larves.

Un parasitoïde est un organisme animal ou végétal qui se développe aux dépens d'un hôte dont il entraîne obligatoirement la mort.

On distingue l'endoparasitoïde qui se développe à l'intérieur de l'hôte, et l'ectoparasitoïde qui évolue à l'extérieur de l'hôte.

Le parasitoïde se distingue du parasite qui est un organisme animal ou végétal qui se développe aux dépens d'un hôte, pendant tout ou partie de son cycle vital en lui portant préjudice sans entraîner obligatoirement sa mort. (Ex : puces, tique, gui, orobanche).

DEGATS

Les dommages ou dégâts causés aux plantes ou aux denrées sont de types et d'importance variés. Ils peuvent être quantitatifs en affectant le rendement, la quantité de la récolte.

Ils peuvent aussi affecter la qualité :

- esthétique en modifiant l'aspect (image de légume déformé)
- gustative en modifiant le goût
- alimentaire en modifiant les composants de la plante
- sanitaire par la présence de substances toxiques ou allergènes

Ils peuvent rendre une plante impropre à son utilisation non alimentaire : comme le chauffage, la construction, l'artisanat ou autre. Par exemple, une thendrède, hyménoptère qui induit une galle dans les tiges de saule, rend ces tiges impropres à la vannerie

Ils peuvent être dangereux pour la sécurité, par le risque de chute de branche par exemple.

Les dommages peuvent être directs ou indirects.

Les dommages directs sont la conséquence directe de la présence du ravageur, le plus souvent de son alimentation. Ils peuvent toucher toutes les parties de la plante.

Les dommages indirects sont liés aux conséquences de la présence d'un ravageur. On voit le symptôme, mais pas le ravageur qui en est la cause. C'est le cas des maladies virales transmises aux plantes par des insectes piqueurs. C'est le aussi cas de la fumagine : les traces noires à la surface des feuilles ou des fruits correspondent au développement de champignons noirs sur le miellat qui correspond lui-même aux déjections d'insectes se nourrissant de sève comme des pucerons ou des cochenilles. Dans ce cas les insectes peuvent même se trouver sur une autre plante que celle où l'on voit la fumagine, comme c'est le cas sous des érables par exemple.

NUISIBILITÉ

La nuisibilité est l'effet négatif sur la croissance et le développement d'une plante cultivée induit par la présence d'ennemis des cultures.

La notion de nuisibilité dépend de ce que nous attendons des plantes en termes quantitatifs et qualitatifs. Le seuil au-delà duquel nous n'acceptons plus les dommages.

Le seuil biologique de nuisibilité est le niveau d'infestation à partir duquel une diminution de rendement ou de qualité est statistiquement décelable.

Le seuil économique de nuisibilité est le niveau d'infestation à partir duquel l'effet sur la diminution de rendement ou de qualité est supérieur au coût des moyens mis en œuvre pour lutter contre l'ennemi de la culture. L'intervention est alors rentable.

Le seuil de nuisibilité varie pour un même ravageur avec :

- la culture (techniques, variétés, ...)
- le stade de la plante.
- les conditions climatiques
- les conditions économiques